



Conditions Générales de Vente - Green fee

Article 1^{er} – Objet

Les présentes conditions générales de vente (« **CGV** ») définissent les modalités de réservation, de paiement et d'utilisation des **green fee** proposés par la société SOGECOR STÉ DE GESTION DU GOLF DE CORNOUAILLE immatriculée au RCS de Quimper sous le numéro 418 363 008, 13 allée du Mesmeur – 29940 LA FORET FOUESNANT, téléphone : 02 98 56 97 09, email : contact@golfdecornouaille.com (le « **Golf de Cornouaille** »). Le Golf propose des **Green fee** à des personnes physiques ou des personnes morales (le « **Client** »). Dans le cas d'une personne morale, celle-ci doit désigner un représentant dûment habilité à l'engager. L'Client déclare avoir la capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions.

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2. Tarifs

Les tarifs des green fees sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.

Le Golf de Cornouaille se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Le prix appliqué est celui en vigueur au moment de la réservation.

Article 3. Acceptation et modification des CGV :

Le Client déclare disposer de la capacité de contracter et de s'engager valablement au titre des présentes CGV.

Ces CGV sont modifiables à tout moment à l'initiative du Golf de Cornouaille. La version applicable est celle en vigueur à la date de la réservation. Le Client est donc vivement invité à consulter la version en vigueur des CGV avant toute réservation.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non-valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations gardent toute leur force et leur portée.

Article 4. Réservation des Green fee et des services :

Pour toute réservation le Client devra créer une fiche client en communiquant : nom, prénom (s'il s'agit d'une personne physique), nom de la structure (s'il s'agit d'une personne morale), adresse e-mail, adresse postale, le cas échéant, numéro de carte Golfy si applicable, et numéro de licence FFG.

Les informations fournies par le Client doivent être sincères, complètes et détaillées. Golf de Cornouaille se réserve la possibilité de refuser ou d'annuler toute réservation provenant d'un Client qui n'aurait pas complètement ou exactement renseigné les éléments de son identité.

Article 5. Modification de la réservation :

Si le Client souhaite modifier sa réservation avant la date de parcours sélectionnée lors de la réservation, il doit s'adresser directement au Golf. Le Golf pourra lui proposer un nouveau créneau de départ. Des variations de tarifs sont susceptibles d'être applicables.

Article 6. Paiement :

Le paiement peut être effectué :

A l'accueil par carte bancaire, espèces, chèque ou chèques ANCV.

En ligne par carte bancaire via GripRésa (CGV de GripRésa <https://www.grip-resa.com/conditions-generales-de-reservation>).

Les green fees doivent être intégralement réglés avant l'heure de départ.

Le Client est donc averti que, à défaut de règlement effectif avant le départ, sa réservation ne pourra pas être prise en compte.

Le Client reçoit un exemplaire des présentes CGV sur son ticket de caisse imprimé ou envoyé par email. Un exemplaire des présentes CGV est consultable sur <https://www.golfdecornouaille.com/> ainsi qu'à l'accueil du Golf.

Article 7. Absence de droit de rétractation :

S'agissant de parcours de golf, les réservations de Green fees et des Services associés portent sur des activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée. Par conséquent, il est rappelé que le droit légal de rétractation français n'est pas applicable, conformément aux dispositions de l'article L.221-28, 12° du Code français de la consommation.

Article 8. Annulation par le joueur :

Toute annulation doit être notifiée au Golf :

*Plus de 24h avant le départ : remboursement ou avoir possible.

*Le jour même : si le départ est pris aucun remboursement, un geste commercial peut être envisagé suivant la situation.

Article 9. Accès au parcours :

Chaque réservation de Green fee et des Services associés est uniquement valable pour la date et l'horaire sélectionné lors de la réservation.

Chaque réservation de Green fee est par ailleurs personnelle à un joueur et ne peut être cédée, transférée ou donnée de quelque manière que ce soit à quelqu'un d'autre.

Tout joueur doit être en possession d'une licence.

Les joueurs doivent respecter l'étiquette et le règlement intérieur consultable à l'accueil du golf ou sur <https://www.golfdecornouaille.com/>.

Une tenue correcte est exigée.

Le golf se réserve le droit de refuser l'accès au parcours en cas de non-respect.

Article 10. Retards et non-présentation

Conformément aux usages, il convient de se présenter sur les lieux au moins 15 minutes avant l'horaire de départ.

En cas de retard ou d'absence, l'entrée du joueur pourra être refusée par le Golf et le départ réattribué, sans que cela ne puisse donner droit au remboursement du Green fee ni à une quelconque compensation financière.

Article 11. Conditions météorologiques

Les green fees ne sont pas remboursés en cas de pluie, vent ou conditions jugées jouables par la direction.

Seule une fermeture officielle du parcours ouvre droit à dédommagement.

Article 12. Responsabilité

Le golf décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de biens personnels sur le site.

Les joueurs sont responsables des dommages qu'ils pourraient causer aux installations ou aux autres usagers.

Article 13. Données personnelles

Les données recueillies lors de la réservation sont utilisées uniquement pour la gestion des services du golf et ne sont jamais transmises à des tiers sans consentement.

Article 14. Litiges, réclamations, médiation

En cas de litige entre Le Client et le Golf, toute réclamation doit être portée par écrit à la connaissance du Golf. Ensemble, le Golf et Le Client s'efforceront de trouver une solution amiable.

- **Si Le Client est une personne physique agissant en qualité de consommateur**, et à défaut d'accord amiable dans un délai de 60 jours, il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : Association Médiation Tourisme et Voyage, www.mtv.travel, régie par la loi de 1901, CS 30958 – 75383 PARIS CEDEX 08 – SIRET : 751461328 00021.
- **Si Le Client est une personne morale agissant pour des besoins professionnels**, la médiation de la consommation ne s'applique pas ; le litige sera soumis directement aux juridictions compétentes conformément à l'article 18 ci-après.

Article 18 – Loi applicable, juridiction compétente

Les présentes Conditions ainsi que le contrat de vente sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à l'exécution du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Quimper lorsque l'Client est un professionnel. Pour les Clients Consommateurs, les règles de compétence légale impérative s'appliquent.